

Montréal/Québec/Rimouski, le 25 novembre 2016

Madame Dominique Anglade

Ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

710, Place d'Youville, 6e étage

Québec (Québec) G1R 4Y4

SOUTENIR LA RELÈVE POUR PROMOUVOIR ET FAIRE RAYONNER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU QUÉBEC : LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ INTERSECTORIEL ÉTUDIANT DES FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation portant sur la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*

Madame la Ministre,

Ce mémoire vous est transmis dans le cadre des consultations portant sur la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, afin de vous faire part des principales recommandations du Comité étudiant intersectoriel (CIÉ).

Le CIÉ des Fonds de recherche du Québec (FRQ) a été créé en 2014 par le Scientifique en chef du Québec. Notre mandat est de le conseiller et d'identifier des stratégies, afin de promouvoir l'accessibilité des études aux cycles supérieurs, d'œuvrer à l'excellence de la relève en recherche et de participer aux efforts de rayonnement de la recherche. Pour plus de détails sur notre rôle, veuillez visiter notre page Web au <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/dossiers/la-releve-en-recherche/>.

Les propositions se trouvant dans ce mémoire sont le résultat des travaux que nous menons depuis deux ans. Visant à mieux connaître les préoccupations et les enjeux prioritaires associés à la poursuite des études, nos travaux sont notamment soutenus par des consultations auprès des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Vous trouverez annexés au présent mémoire, deux rapports de consultation :

- *La recherche étudiante au Québec : accessibilité, excellence, rayonnement* issu d'une consultation s'étant tenue en septembre 2015 à l'Université Laval ;
- *Bonifier le doctorat... Que recommandent les étudiantes-chercheuses et les étudiants-chercheurs ?* issu d'une consultation s'étant tenue en septembre 2016 à l'Université de Montréal.

Les recommandations suivantes ont comme visée le soutien du talent et de la relève en recherche :

Excellence

- Augmenter le montant des bourses d'excellence à la maîtrise, au doctorat et au postdoctorat (non ajusté depuis 2003) à respectivement, 20 000 \$, 25 000 \$ et 35 000 \$ par année ;
- Assurer aux titulaires d'un octroi, en formation à l'extérieur du Canada, la possibilité d'un rehaussement de financement d'un maximum de 50%, évalué selon le coût de la vie du milieu d'accueil ;
- Augmenter le nombre de bourses d'excellence octroyées annuellement, afin que tous les candidats d'exception soient financés ;

- Accompagner les étudiants-chercheurs dans leur formation ou leur stage à l'étranger, notamment en facilitant leur démarche d'octroi de visa et l'arrimage avec leur milieu d'études ;
- Reconnaître la contribution substantielle de la relève en permettant aux étudiants-chercheurs de contribuer directement à la rédaction des subventions de recherche et d'être nommés à juste titre sur des subventions de recherche.

Accessibilité

- Élargir les critères d'évaluation pour l'octroi de bourses par la valorisation de l'engagement social et l'encouragement des trajets atypiques (ex. : réintégration à la recherche, incitatifs aux étudiants-parents, etc.) ;
- Rendre la soumission de demandes aux concours et la gestion des bourses plus commodes :
 - En augmentant la flexibilité dans la gestion des bourses par les étudiants et en permettant aux récipiendaires de déterminer de la durée d'étalement des versements (ex.: sur quatre ans plutôt que trois ans) ;
 - En repoussant la date limite pour le dépôt des demandes de bourses plus tard à l'automne, tout en assurant que l'envoi des réponses soit fait le plus tôt possible, au plus tard au début du printemps ;
- Améliorer les conditions de vie des boursiers (ex.: congé parental de six mois, soutien à la santé physique et psychologique, conciliation travail-famille ou travail-études) ;
- Mettre en place un régime d'assurance-santé pour les étudiants-chercheurs en formation à l'extérieur du Canada.

Rayonnement

- Créer un programme de bourses de diffusion permettant à tous les étudiants-chercheurs (qu'ils soient boursiers des FRQ ou non) de présenter leurs résultats et en ayant comme critères l'excellence, l'originalité et la valorisation des approches diverses et innovantes :
 - Créer des bourses de voyage et établir leur valeur à 500 \$ pour les présentations au Québec, à 1 000 \$ pour les présentations au Canada et à 2 000 \$ pour les présentations à l'international ;
 - Créer des bourses pour la publication scientifique en libre accès d'une valeur de 1 500 \$.
- Mettre sur pied des subventions de démarrage de projets étudiants :
 - Pour l'incubation d'idées innovantes, telles que des laboratoires éphémères de réflexions sur des enjeux de l'actualité par les étudiants-chercheurs ou des forums d'échange intersectoriel ;
 - Pour promouvoir l'interface science et société, incluant les activités de vulgarisation, de médiation scientifique et de transfert de connaissances ;
- Reconnaître l'apport de la relève à la société, notamment en créant un prix pour des initiatives étudiantes promouvant le rayonnement de la recherche dans une interface science et société ;
- Soutenir les étudiants-chercheurs dans le transfert de connaissances et la vulgarisation de leurs recherches en reconnaissant notamment la valeur des contributions autres que les publications et les présentations scientifiques dans l'octroi de bourses.

Gouvernance et facilitation de la recherche

- Promouvoir une culture reconnaissant l'importance et l'impact de la participation étudiante à la gouvernance de la recherche ;
- Augmenter la présence des étudiants-chercheurs au sein des instances décisionnelles, comme les FRQ et les ministères du Gouvernement du Québec :
 - En augmentant notamment à deux (2) le nombre de représentants étudiants sur le conseil d'administration de chaque Fonds ;

- Créer un prix pour l'implication dans la gouvernance de la recherche (ex.: au sein des ministères, des FRQ, de leur université ou de leur centre de recherche), afin de faire valoir les aptitudes décisionnelles des étudiants-chercheurs ;
- Faciliter la recherche et l'accès aux données en encourageant les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux à rendre leurs données d'intérêt public accessibles, tout en ayant un souci pour la vie privée ;
- Mettre davantage en lumière le statut et le travail des étudiants aux cycles supérieurs et des stagiaires postdoctoraux, afin de valoriser leurs contributions et faciliter leur insertion professionnelle.

Considérant l'impact d'une nouvelle *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* sur la relève en recherche, nous considérons que ces 18 recommandations permettront aux étudiants-chercheurs de se développer et de contribuer le plus efficacement possible à l'innovation et à la société québécoise.

Nous demeurons disponibles pour répondre à toute question que pourrait soulever le présent mémoire.

Veillez agréer, Madame Anglade, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



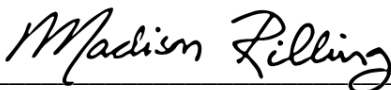
Marie-Pierre Cossette

Présidente du Comité intersectoriel étudiant
Membre, Conseil d'administration du FRQS
Candidate au doctorat, Université Concordia



Jean-Christophe Bélisle-Pipon

Membre du Comité intersectoriel étudiant
Candidat au doctorat, Université de Montréal



Madison Rilling

Membre du Comité intersectoriel étudiant
Membre, Conseil d'administration du FRQNT
Candidate au doctorat, Université Laval



Sylvie Fortier

Membre du Comité intersectoriel étudiant
Candidate au doctorat, UQAR



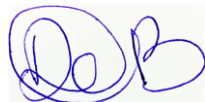
Olivier Lemieux

Membre du Comité intersectoriel étudiant
Candidat au doctorat, Université Laval



Simon Massé

Membre du Comité intersectoriel étudiant
Candidat au doctorat, UQAR



Dorothée Charest Belzile

Membre du Comité intersectoriel étudiant
Candidate au doctorat, Université Laval

CC : **Rémi Quirion**, Scientifique en chef du Québec
Marie-Paule Jeansonne, Conseillère politique, Cabinet de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

La recherche étudiante au Québec : accessibilité, excellence, rayonnement

Rapport de consultation

Comité intersectoriel étudiant

Fonds de recherche du Québec

Septembre 2015

Pour joindre le comité : cie@frq.gouv.qc.ca

Note : Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Table des matières

Mot du Scientifique en chef	4
1) Présentation générale du rapport de consultation	5
2) Présentation du comité intersectoriel étudiant.....	5
3) Présentation de la consultation	6
4) Compte-rendu de la consultation.....	8
<i>Accessibilité</i>	8
<i>Excellence</i>	10
<i>Rayonnement</i>	13
5) Conclusion.....	14

Mot du Scientifique en chef

Merci à toute l'équipe du Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec. Je suis très fier d'eux et de ce qu'ils ont accompli avec disons-le des ressources limitées. La rencontre organisé en septembre dernier a été des plus stimulantes pour tous les participants et a démontré sans l'ombre d'un doute que l'implication des étudiants dans diverses activités des fonds de recherche est bénéfique pour tous et contribue de manière importante au développement de la science au Québec. J'espère que cela incitera d'autres étudiants à s'impliquer davantage dans des activités extracurriculaires. Un souhait : que d'autres organismes subventionnaires québécois, canadiens et internationaux s'assurent de la présence d'étudiants sur leur conseil d'administration. On en ressortira tous grandi.

Rémi Quirion, O.C., C.Q., Ph.D., m.s.r.c.

Scientifique en chef du Québec

1) Présentation générale du rapport de consultation

Le présent rapport est destiné principalement aux membres siégeant aux trois conseils d'administration des différents Fonds de recherche du Québec (FRQ) et au Scientifique en chef. Il est rédigé dans l'objectif de présenter un compte-rendu de la consultation *La recherche étudiante : accessibilité, excellence, rayonnement*, organisée par les membres du comité intersectoriel étudiant des FRQ. Suite à un bref rappel du mandat de ce comité et de sa composition actuelle, une présentation générale de la consultation est proposée, suivie d'un compte-rendu des discussions, organisées autour de trois grands thèmes : l'accessibilité, l'excellence et le rayonnement.

2) Présentation du comité intersectoriel étudiant

Mis sur pied en 2014, le comité intersectoriel étudiant (CIÉ) a comme mandat général de conseiller le Scientifique en chef sur les activités, les procédures et la finalité des Fonds. Dans cette perspective, le CIÉ travaille à identifier des stratégies afin de :

- Promouvoir l'accessibilité des études aux cycles supérieurs;
- Œuvrer à l'excellence de la relève en recherche;
- Participer aux efforts de rayonnement de la recherche.

Le comité est actuellement formé de six (6) membres : Marie-Pierre Cossette (présidente, CA FRQS, Université Concordia), Louis-François Brodeur (CA FRQSC, HEC Montréal), Jean-Christophe Bélisle Pilon (Université de Montréal), Sylvie Fortier (Université du Québec à Rimouski), Olivier Lemieux (Université Laval), Hélène Saint-Jacques (Université du Québec à Montréal). Il importe de noter que le comité est actuellement en période de recrutement. De plus, le comité bénéficie du soutien professionnel de M. Julien Chapdelaine (chargé de programmes, FRQSC).

Dans le cadre des réflexions et discussions autour de la compréhension et la mise en œuvre de son mandat, le CIÉ a identifié l'organisation de consultations comme un outil de promotion et d'échange avec les milieux étudiants et de la recherche. Ses membres jugeaient opportun de rassembler des acteurs importants du milieu de l'enseignement supérieur afin de discuter des enjeux touchant la condition étudiante au Québec. La consultation du 24 septembre 2015 est la première expérience en ce sens pour le comité.

3) Présentation de la consultation

La consultation, intitulée *La recherche étudiante au Québec : accessibilité, excellence, rayonnement*, s'est tenue à l'Université Laval, le 24 septembre 2015, en marge des Journées de la relève en recherche, organisées par l'Association francophone pour le savoir (Acfas).

Les invitations ont été envoyées aux étudiants et étudiantes des cycles supérieurs de toutes les universités québécoises. Initialement, plus de 80 personnes se sont inscrites à l'évènement et un peu plus de la moitié a confirmé sa participation lors d'un rappel une semaine avant l'évènement. Ces invitations ont permis à une quarantaine d'étudiants (n=39) de participer.



Ils étudient dans différents domaines (santé, éducation, études du religieux contemporain, histoire, communication, génie, relations industrielles, sciences infirmières, développement régional, biologie, géographie et administration) et proviennent de différentes universités, quoique l'Université Laval soit nettement surreprésentée en raison du lieu de la tenue de l'évènement : Université Laval (n=18), Université du Sherbrooke (n=7), Université de Montréal (n=4), UQAM (n=4), UQAC (n=3), UQAR (n=2) et Université Concordia (n=1). Finalement, près d'une vingtaine d'autres participants (n=18) s'y sont présentés à titre professionnel (professeurs, fonctionnaires au

ministère de l'Éducation, professionnels au Fonds de recherche du Québec, professionnels des administrations universitaires, etc.).

La consultation avait comme objectif principal de permettre le rayonnement du CIÉ, de présenter son mandat et d'établir un premier contact avec des étudiants des cycles supérieurs. Par sa tenue, les membres du CIÉ espéraient entamer des discussions avec certains acteurs de l'enseignement supérieur au Québec et alimenter leurs réflexions sur les dossiers prioritaires à mettre de l'avant au sein du comité.



Pour ce faire, le comité a invité trois conférenciers pour discuter de l'accessibilité à la formation, de l'excellence de la relève et du rayonnement en recherche. Afin de réagir à la présentation des conférenciers le comité a constitué un panel de quatre (4) universitaires. La consultation a été animée par M. Yannick Villedieu, journaliste à Radio-Canada et animateur du magazine scientifique *Les années-lumière*.

Voici la liste des conférenciers invités et des panélistes :

Conférenciers :

- Louise Poissant (Doyenne de la faculté des Arts, Université du Québec à Montréal et nouvelle directrice du FRQSC) pour le thème de l'accessibilité
- Frédéric Bouchard (Directeur du CIRST et professeur de philosophie, Université de Montréal) pour le thème de l'excellence
- Marie Audette (Doyenne de la faculté des études supérieures et postdoctorales, Université Laval) pour le thème du rayonnement

Panélistes :

- Alexandre Beaupré (Doctorant et chargé d'enseignement, Université de Montréal)
- Jean Bernatchez (Professeur au département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski)

- Louise Dandurand (Présidente de l'Acfas, vice-présidente du Conseil d'administration de Télé-Québec)
- Normand Mousseau (Professeur au département de physique, Université de Montréal)

Les discussions étaient ensuite alimentées par un ensemble de questions préalablement préparées, ainsi que par les interventions du public. Cette discussion était suivie d'un dîner-causerie, les participants étant invités à faire part de leurs commentaires et suggestions au CIÉ à l'oral ou par écrit, des blocs-notes ayant été laissés sur les tables à cette intention.

4) Compte-rendu de la consultation

Les membres du CIÉ ont identifié trois thèmes généraux, se rapportant au mandat général du comité, et qui permettent d'aborder différents enjeux liés à la recherche au Québec : l'accessibilité, l'excellence et le rayonnement. Ces trois thèmes, préalablement définis aux panélistes et conférenciers, faisaient aussi l'objet d'un ensemble de questions qui intéressent plus particulièrement les membres du comité. La définition de ces thèmes, les questionnements qui en découlent et le compte-rendu des discussions ayant eu lieu au cours de la consultation sont présentés dans cette section.

Accessibilité

Présentation du thème :

Le CIÉ a identifié l'enjeu de l'accessibilité comme étant essentiel à sa réflexion. Dans le cadre des activités du comité, l'accessibilité sous-entend la qualité du soutien (financier, académique, etc.) aux étudiants de cycles supérieurs et l'inclusion optimale à la vie intellectuelle des milieux de formation par le biais de programmes de bourses et de subventions.

Quelques pistes de discussion proposées :

- Quel est le rôle des Fonds de recherche du Québec dans la promotion de l'accessibilité?



- Quelles sont les modalités favorisant la réussite des projets de recherche des étudiants-chercheurs?
- Comment les universités s'adaptent-elles aux nouvelles réalités étudiantes (conciliation études-familles, conciliation travail-études, etc.)?

Compte-rendu des discussions :

L'enjeu de l'accessibilité aux formations de cycles supérieurs a été présenté par Mme Louise Poissant (UQAM). Elle a proposé de le définir

selon plusieurs déclinaisons : l'accessibilité peut être financière, être liée aux procédures nécessaires à accéder à l'aide financière, être géographique, faire référence à l'encadrement et à l'accessibilité aux activités de recherche, à des échanges et des partenariats, à une accessibilité à différentes formes de recherche ou à des emplois pertinents après la formation. De plus, il importe de rappeler que l'enjeu de l'accessibilité diffère d'une discipline à une autre. Toutefois, les panélistes ont proposé que l'accessibilité concerne aussi l'intégration à la recherche de manière plus large, incluant la capacité des étudiants à avoir accès à la diffusion de la recherche (publications, colloques, etc.) et à la qualité de l'encadrement.

De ces discussions et des interventions du public, il ressort que le thème de l'accessibilité puisse être envisagé de différentes façons par le comité :

- Explorer les possibilités de « **financements d'appoint** » pour soutenir l'intégration à la production scientifique (par exemple : présentation d'une communication lors d'un colloque, soutien à l'accès au terrain de recherche, promouvoir le libre accès à la documentation scientifique, etc.) pour compléter des montages financiers permettant un financement

intégré ou pour financer ou rendre accessible des manuels en libre accès, la mobilité internationale;

- Concernant les conditions de poursuite des études, les enjeux relatifs à la **conciliation études-famille** sont toujours d'actualité. Un grand nombre de personnes en formation aux cycles supérieurs cumulent ces rôles, y ajoutant souvent des responsabilités professionnelles. Les discussions encouragent le comité à poursuivre les réflexions à ce sujet : des mesures ont été mises en place dans les milieux universitaires québécois, mais il s'agit toujours d'un enjeu important, notamment pour les femmes;
- Dans un même ordre d'idées, la **prévalence des parcours dits « atypiques »** dans la population étudiante aux cycles supérieurs semble grandissante. Dans cette perspective, il est discuté d'inclure la démonstration des **compétences professionnelles** acquises hors des études académiques et les perspectives professionnelles dans les demandes de soutien financier;
- L'enjeu de **l'indexation des bourses**, montant qui est demeuré le même depuis plusieurs années, a été abordé. Il est souligné que ces montants ne permettent plus aux étudiants de répondre à leurs besoins de base, particulièrement ceux ayant des enfants à leur charge;
- La valorisation et la promotion de la recherche au collégial et lors des études de 1^{er} cycle universitaire ont été soulignées comme étant des stratégies intéressantes pour promouvoir l'accessibilité des études de cycles supérieurs. **Mieux préparer les étudiants à faire le choix d'aller en recherche** facilite la transition et donc, l'accessibilité. À cet effet, il importe que les étudiants connaissent mieux le système de financement de la recherche, et ce, partout au Québec, afin qu'ils soient mieux préparés à faire appel aux différentes instances de financement.

Excellence

Présentation du thème :

Dans le cadre des réflexions menées par le CIÉ, l'excellence en recherche sous-entend la qualité et l'impact de la recherche, la démonstration et l'enseignement de la conduite responsable en recherche, autant sur le plan scientifique qu'éthique, et l'ouverture aux technologies innovantes ainsi qu'aux théories émergentes.

Quelques pistes de discussion proposées :

- Quel est le rôle des Fonds de recherche du Québec dans la promotion de l'excellence?
- Qu'est-ce qui rend un chercheur « excellent »?
- Quelles sont les compétences et les formations qui favorisent le passage des études aux cycles supérieurs au monde professionnel?
- Est-ce que certains critères d'excellence sont manquants dans les processus d'évaluation de candidats?
- Comment l'évaluation de l'excellence varie parmi les différents domaines de recherche et quelles en sont les implications pour les programmes de recherche intersectoriels?
- Comment l'intégrité en recherche soutient-elle l'excellence?

Compte-rendu des discussions :

Le thème de l'excellence a été présenté par M. Frédéric Bouchard (Université de Montréal). Ce dernier l'a abordé en proposant une réflexion non pas sur l'identification des critères permettant de définir l'excellence, mais en présentant la relation existant entre l'identification de l'excellence, les taux de réussite aux concours et la présence de la diversité en recherche. Sa démonstration visait à expliquer comment l'excellence, si elle se traduit par l'allocation de montants à un nombre plus réduit de candidat, allait avoir un effet négatif sur la diversité et sur la recherche en général. Or, limiter la diversité des recherches menées représente un risque épistémique important. Encourager la diversité des recherches, selon M Bouchard, encourage dans un certain sens l'excellence. Un élément crucial dans la préservation de la diversité est d'assurer des taux de réussite aux concours suffisants pour que la recherche financée reflète une certaine diversité. Selon lui, excellence ne peut être pensée sans diversité. À cause de la diversité des manières de faire la recherche et la diversité des objets de recherche, l'encouragement de la diversité est une condition nécessaire (mais non suffisante) de l'excellence (quelle qu'en soit la définition). En ce sens, une attention particulière doit être portée aux taux de succès des concours. De cette démonstration, il importe de mieux définir en quoi consiste l' « excellence », sans pour autant desservir la recherche scientifique en réduisant la diversité. Il s'agit d'un enjeu complexe auquel le comité devrait rester sensible.

De ces discussions et des interventions du public, il ressort que le thème de l'excellence puisse être envisagé de différentes façons par le comité :

- D'abord, une impression d'imprécision entourant la définition **des critères de l'« excellence »** est partagée par plusieurs participants. Ils se rapportent à des normes plus ou moins formelles, et qui évoluent dans le temps. Cette notion d'excellence est nécessairement liée à l'idée que l'on se fait des universités et de leurs fonctions sociales;
- Il est mentionné que le « conservatisme » actuel des comités d'évaluation est un frein à **l'audace et à l'innovation en recherche**, notamment en ce qui a trait à la recherche intersectorielle. Cette situation fait en sorte que les jeunes chercheurs sont implicitement encouragés à demeurer dans les « sentiers battus ». Par exemple, les parcours atypiques semblent émerger dans les milieux de recherche sans toutefois que les compétences acquises ne soient reconnues comme un gage d'excellence;
- Une stratégie est proposée, soit de travailler à **la valorisation et à la promotion de la recherche le plus tôt possible dans les parcours des étudiants** (collégial, 1^{er} cycle



universitaire et cycles supérieurs), dans l'objectif de leur permettre de prendre de meilleures décisions quant à leur parcours aux cycles supérieurs (meilleure compréhension des enjeux associés au financement, etc.);

- Finalement, au-delà de l'excellence en recherche, il y a l'insertion professionnelle des chercheurs. Certains participants proposent de participer aux réflexions entamées au sujet des **compétences professionnelles** des personnes qui se forment aux cycles supérieurs,

notamment, et qui peuvent être mises à profit hors du milieu universitaire. Par exemple, la valorisation des compétences acquises en dehors du monde académique dans l'établissement des critères d'excellence est une stratégie abordée par les participants.

Rayonnement

Présentation du thème :

Pour le CIÉ, le rayonnement sous-entend la reconnaissance des chercheurs et des étudiants-chercheurs, et ce, au Québec et à l'international. Plus encore, le rayonnement implique leur participation au développement d'une culture scientifique dans la population, en faisant notamment connaître les impacts positifs de la recherche sur la santé et le bien-être des populations, sur l'environnement, sur le développement des technologies, sur les politiques sociales, etc.

Quelques pistes de discussion proposées :

- Quel est le rôle des Fonds de recherche du Québec dans la promotion des étudiants-chercheurs et dans la promotion d'une culture scientifique au sein de la population?
- Quelles sont les stratégies qui engendrent les réseautages les plus pertinents et comment les valoriser?



- Quelles sont les façons les plus efficaces de concilier les retombées scientifiques escomptées pour l'avancement de la science avec les attentes de la population (ex.: pertinence sociale)?

Compte-rendu des discussions :

Le thème du rayonnement de la recherche a été présenté par Mme Marie Audette (Université Laval et présidente de l'ADÉSAQ). Les lieux traditionnels de diffusion de la recherche ont été présentés, suivis d'une réflexion des lieux dits « alternatifs » ou « émergents », ainsi

que leur valorisation par le milieu de la recherche lui-même. Le soutien à la diffusion de la recherche étudiante est un enjeu particulier, puisqu'il s'agit d'un aspect important de la démarche scientifique (pertinence de l'évaluation par les pairs, retombée sociales, etc.).

De ces discussions et des interventions du public, il ressort que le thème du rayonnement puisse être envisagé de différentes façons par le comité :

- Les efforts relatifs au **soutien et à l'accessibilité financière pour la production de publications et de communications scientifiques** devraient être encouragés. Les récentes obligations relatives à la publication en libre accès dans le cadre d'un projet subventionné sont reconnues comme étant un frein à la diffusion de la recherche par les étudiants puisqu'elles engendrent des coûts supplémentaires pour l'auteur;
- Il est souligné que les critères actuels d'évaluation des demandes de bourses encouragent une « surproduction » d'articles qui peut se faire au détriment de leur qualité. Dans cette perspective, il est discuté de **valoriser la qualité** de quelques productions au lieu de leur nombre dans les formulaires de demande de bourse;
- Le rayonnement de la recherche scientifique en dehors du monde universitaire devrait aussi être encouragé, notamment par la **valorisation des efforts de vulgarisation scientifique** de la recherche et dans les publications à visées professionnelles;
- Le rayonnement peut être aussi facilité par l'implantation de bourses de mobilité, de vulgarisation ou de transfert avec l'industrie;
- Dans un même ordre d'idées, le rayonnement de la recherche étudiante doit aussi s'effectuer dans la sphère publique. L'importance d'encourager et de **valoriser la présence des étudiants au sein des instances décisionnelles** (ex : ministères) est soulignée.

5) Conclusion

Les membres du comité présents lors de la consultation se disent satisfaits de la participation et des discussions qui ont eu lieu lors de l'évènement. De manière générale, les objectifs du comité ont été rencontrés : présenter et faire rayonner le comité ainsi qu'alimenter ses réflexions sur les dossiers prioritaires et les enjeux relatifs à la recherche étudiante.

Les membres du comité souhaitaient faire connaître le CIÉ aux étudiants des cycles supérieurs des différentes universités québécoises et provenant de divers secteurs de recherche, un objectif atteint de par la diversité des participants. De plus, cette hétérogénéité a permis aux membres du CIÉ de saisir les enjeux selon différents points de vue.

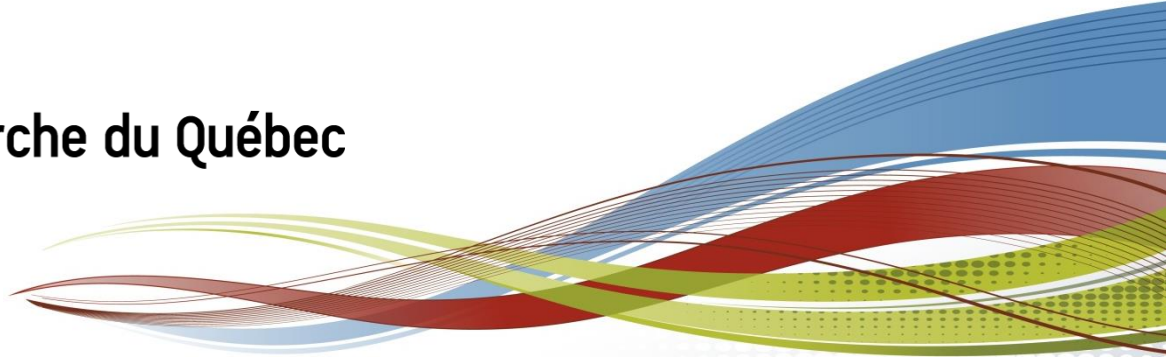
Le comité voit positivement le fait de tenir la consultation en marge des *Journées de la relève en recherche*, organisées par l'Acfas. Cela aura permis aux membres présents à ces ateliers de recueillir des commentaires et des suggestions d'étudiants ne s'étant pas exprimés au cours de la consultation. De plus, la présentation du compte-rendu de la consultation par Mme Marie-Pierre Cossette (présidente du CIÉ, Université Concordia), lors d'une pause, a permis de faire connaître le comité aux étudiants participants à ces Journées. Il est ressorti que plusieurs étudiants ont tardé à connaître les Fonds de Recherche du Québec dans leur parcours académique et qu'il serait souhaitable que les Fonds aient plus de visibilité chez les étudiants au baccalauréat. Les étudiants voient le mandat du CIÉ comme très pertinent et sont enthousiastes de pouvoir partager leur point de vue avec le CIÉ de manière continue. Finalement, en termes de notoriété, le CIÉ profite grandement de la collaboration entre le comité et l'Acfas, démontrant l'importance du mandat du CIÉ et le sérieux avec lequel il est considéré, tant par ses membres que par les Fonds de recherche du Québec et leurs partenaires.

Par la tenue de la consultation, les membres du CIÉ espéraient finalement alimenter leurs réflexions sur certains dossiers prioritaires à mettre de l'avant au sein du comité. Encore une fois, l'objectif a été atteint de différentes façons. Certains dossiers en cours d'élaboration par les membres du comité se voient soutenus par les enjeux soulevés lors des discussions, notamment en termes de pertinence et d'importance pour les étudiants. Finalement, d'autres enjeux à mettre de l'avant ont aussi émergé et les discussions entendues appellent les membres du CIÉ à demeurer alertes quant à leur complexité. Soulignons notamment le soutien à la production scientifique et à l'innovation en recherche, les conditions de poursuite des études (conciliation études-famille, parcours « atypiques », etc.), l'évolution des critères d'excellence, l'importance et la valorisation des compétences professionnelles, la promotion de la recherche à un public large (sphères professionnelles, grand public, étudiants du collégial et du 1^{er} cycle universitaire). S'il ne s'agit pas de constats et de mandats précis, les résultats de cette consultation offrent aux membres du comité de nombreuses pistes de réflexion à investiguer.

Finalement, le bilan largement positif de cette activité incite les membres du comité à souhaiter répéter l'expérience. Dans le cadre d'une deuxième édition, certaines améliorations à la formule pourraient être apportées. Pensons notamment à :

- La diffusion et la mise en ligne de l'évènement afin que les discussions soient plus largement accessibles à d'autres endroits et à d'autres moments, assurant une certaine représentativité sur le plan géographique;
- L'adoption d'une autre forme de consultation, permettant une plus grande participation du public. Par exemple, quelques conférenciers pourraient présenter certains enjeux, qui seraient ensuite l'objet d'ateliers de discussion et de mises en commun;
- La préparation préalable des participants est à envisager, afin qu'ils aient déjà réfléchi aux enjeux et qu'ils soient prêts à intervenir sur ces questions.

Fonds de recherche du Québec



Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450
Québec (Québec) G1R 5M8 / 418 643-8560
www.frq.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec - Santé

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 3C6 / 514 873-2114
www.frq.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec - Société et culture

140, Grande Allée Est, bureau 470
Québec (Québec) G1R 5M8 / 418 643-7582
www.frq.gouv.qc.ca

**« Bonifier le doctorat... Que recommandent les
étudiantes-chercheuses et les étudiants-
chercheurs? »**

Rapport de consultation

Comité intersectoriel étudiant

Fonds de recherche du Québec

Novembre 2016

Pour joindre le comité : cie@frq.gouv.qc.ca

Table des matières

Présentation générale du rapport.....	3
Mise en contexte et présentation du déroulement.....	4
Réflexions et pistes d'action proposées	7
1. Favoriser un encadrement accru, durant et après le parcours de formation.....	8
2. Élargir les critères d'évaluation pour l'octroi de bourses	9
3. Valoriser le travail des étudiantes et étudiants.....	10
4. Promouvoir la création d'espaces de collaboration	11
5. Promouvoir les opportunités de carrières professionnelles après les études doctorales	12
6. Faire connaître les Fonds de recherche du Québec.....	12
Annexe I. Présentation des organismes organisateurs de la consultation	14
Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec	14
Association francophone pour le savoir.....	15
Association des doyens des études supérieures au Québec	15
Annexe II. Présentation des thématiques envoyées aux personnes participantes avant la consultation	16
A) Les conditions de vie lors des études.....	16
B) La formation doctorale et les environnements de recherche	18
C) Les parcours d'insertion professionnelle et les compétences	20

Présentation générale du rapport

Le présent rapport est destiné au scientifique en chef du Québec, aux membres siégeant aux conseils d'administration des trois Fonds de recherche du Québec (FRQ), aux organismes partenaires dans l'organisation de la consultation et aux étudiantes et aux étudiants y ayant participé.

Le rapport a été rédigé par le Comité intersectoriel étudiant (CIÉ) dans l'objectif de présenter une synthèse de la consultation, en mettant l'accent sur les réflexions et pistes d'action qui ont été proposées par les participantes et participants. Ce document vise également à permettre à toutes les parties prenantes de poursuivre et d'enrichir les réflexions qui ont émergé de la consultation.

Les réflexions et pistes d'action proposées sont présentées et regroupées en six catégories :

- 1. Favoriser un encadrement accru, durant et après le parcours de formation ;**
- 2. Élargir les critères d'évaluation pour l'octroi de bourses d'études ;**
- 3. Valoriser le travail des étudiantes et des étudiants ;**
- 4. Promouvoir la création d'espaces de collaboration ;**
- 5. Promouvoir les opportunités de carrières professionnelles après les études doctorales ;**
- 6. Faire connaître les Fonds de recherche du Québec.**

Mise en contexte et présentation du déroulement

Mis sur pied en 2014, le CIÉ conseille le scientifique en chef du Québec sur les activités des Fonds de recherche (FRQ). Il a pour mandat d'identifier des stratégies afin de promouvoir l'accessibilité des études aux cycles supérieurs, d'œuvrer à l'excellence de la relève en recherche et de participer aux efforts de rayonnement de la recherche. Depuis 2015, le CIÉ organise annuellement une consultation auprès des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs pour mieux connaître leurs préoccupations et les enjeux associés à la poursuite de leurs études.

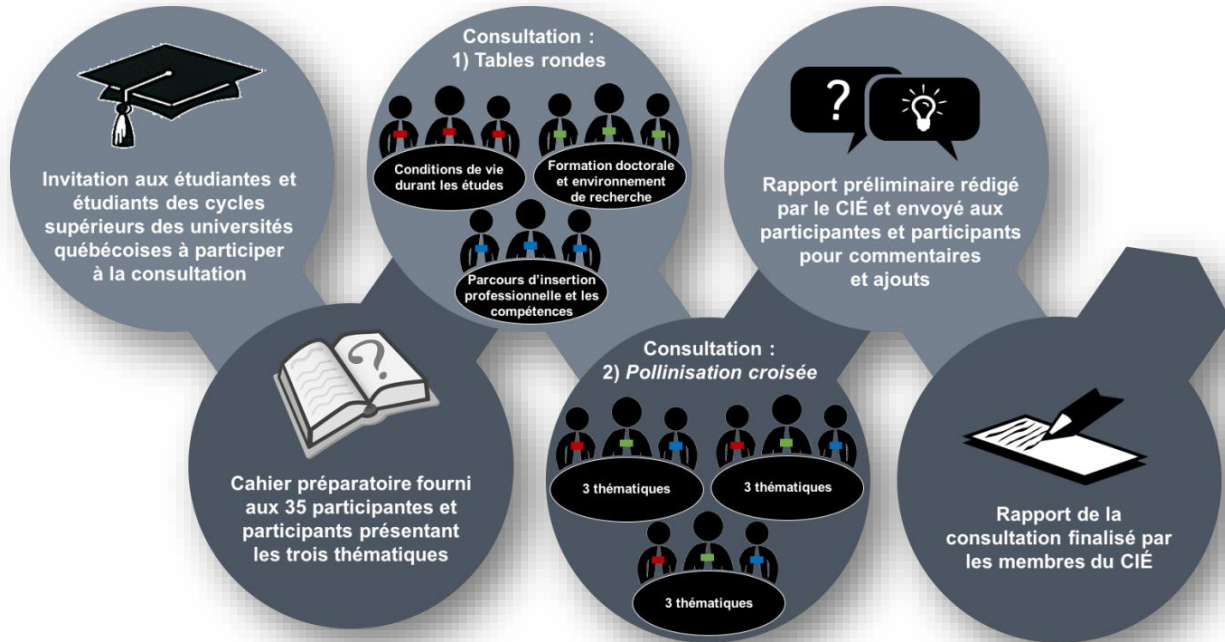


Le CIÉ a collaboré avec l'Association francophone pour le savoir (Acfas) et l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ) pour organiser la consultation de l'année 2016, intitulée « *Bonifier le doctorat... Que proposent les étudiantes-chercheuses et les étudiants-chercheurs?* » (les organismes sont présentés à l'annexe I). Le CIÉ remercie ses partenaires pour leur enthousiasme et leur soutien et tient à souligner la participation active de deux de ses membres dans

l'organisation de cette consultation, Marie-Pierre Cossette (présidente) et Sylvie Fortier.

La consultation s'est déroulée dans le cadre des Journées de la relève en recherche (J2R), organisées conjointement par l'Acfas et les FRQ, le 22 septembre 2016 dans le Hall d'honneur de l'Université de Montréal. Une invitation à participer à la consultation – sans obligation d'inscription aux J2R – a été envoyée aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs des universités québécoises. L'inscription à la consultation s'effectuait par le biais du site Internet des J2R. Près de 35 étudiantes et étudiants provenant de différentes universités québécoises ont participé aux discussions.

Modèle de consultation adopté



Premièrement, trois tables de discussion de 40 minutes autour d'une thématique prédéfinie ont été organisées : a) les conditions de vie durant les études, b) la formation doctorale et les environnements de recherche et c) les parcours d'insertion professionnelle et les compétences. Les personnes participantes étaient préalablement invitées à prendre connaissance d'un cahier préparatoire dans lequel se trouvaient la présentation générale d'une des trois thématiques et quelques textes ou articles traitant de celles-ci (voir annexe II). Deuxièmement, les personnes participantes ont été invitées à se déplacer à une autre table, afin de procéder à une discussion de 20 minutes (« pollinisation croisée ») portant sur l'ensemble des thématiques dans le but de valider auprès de tous les pistes d'action formulées pour chaque question et d'identifier les prioritaires parmi celles-ci.

En plus de la présence, à chaque table, d'un bénévole responsable de la prise de notes, l'ensemble des discussions a été enregistré, afin d'être réécouté par les membres du CIÉ responsables de la rédaction du rapport. Une ébauche du rapport a été envoyée aux participantes et participants de la consultation, lesquels ont été invités à la commenter. En tout, douze personnes ont profité de l'occasion pour préciser leur pensée ou corroborer les conclusions. Certains des commentaires ont été récupérés pour appuyer les réflexions et les pistes d'action.

Personnes présentes lors de la consultation

Étudiantes et étudiants participants		
Francis Houde Université de Sherbrooke	Monique Loisselle Université de Montréal	Ghita Lkhoyaali HEC Montréal
Adam Touré Université du Québec à Montréal	Pauline Vabre Université de Sherbrooke	Stéphanie Lemieux Université de Sherbrooke
Guillaume Raymond Union étudiante du Québec	Amira Yagoubi Université du Québec à Montréal	Lorena Svelves Université Laval
David Predovan Université du Québec à Montréal	Simon Pierre Hemle Djob Sotong Université Laval	Matthieu Balay TÉLUQ
Marie-Ève Gadbois Université du Québec à Montréal	Ariane Keck Université Laval	Machelle Ye Université de Montréal
Annie Mont-Petit Université du Québec en Outaouais	Sofia Arsenii Université Laval	Adrian Noriega de la Colina Université de Montréal
Roxane Meilleur Université de Sherbrooke	Yasmine Juhari Union étudiante du Québec	Samuel Dalpe Université de Sherbrooke
Mélissa Mariani Université de Montréal	Normand Gilbert Université de Sherbrooke	Myriam Villeneuve-Lapointe Université du Québec en Outaouais
Laeticia Rasclé Beaumel Université Laval	Karine Gendron Université Laval	Nancy Allen Université du Québec en Outaouais
Juliana Perez Université de Montréal	Shawn McGuirk Université McGill	Fabio Balli Université Concordia
Pascale Caidor Université de Montréal	Natacha Louis Université d'Ottawa	Amal Makhloufi Université Charles de Gaulle-Lille 3
Hervé Demers Université de Montréal		
Responsables de l'animation des tables rondes		
Sylvie Fortier Université du Québec à Rimouski, membre du CIÉ	Jules Racine St-Jacques Université Laval, administrateur étudiant à l'Acfas	Michèle Brochu Université de Montréal, doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, membre de l'ADÉSAQ
Animatrice de la consultation		
Marie-Pierre Cossette Université Concordia, présidente du CIÉ		
Étaient aussi présents		
Geneviève Godbout Chargée de programmes FRQSC	Julien Chapdelaine Chargé de programmes FRQSC, coordonnateur du CIÉ	Julie Dirwimmer Responsable projets spéciaux, Bureau du scientifique en chef du Québec

Réflexions et pistes d'action proposées

De manière générale, les discussions révèlent un besoin et un désir de briser l'isolement des étudiantes et des étudiants durant les études. Les personnes participantes ont aussi souligné le « travail dans l'ombre » des étudiantes et des étudiants, de la durée du doctorat, de l'incertitude liée aux perspectives d'emploi, des enjeux de conciliation famille-études-travail, de l'adaptation au système de recherche pour les étudiantes et étudiants étrangers et du volume attendu des thèses. Finalement, un désir de valorisation et de démonstration de l'impact social de leurs travaux de recherche a été cerné.



Les réflexions et pistes d'action recoupaient souvent plus d'un thème de discussion. Elles ont donc été regroupées selon six catégories générales. L'ordonnement de ces dernières ne reflète pas nécessairement un ordre d'importance. Il faut aussi noter que les discussions étaient dirigées par les responsables de l'animation vers l'objectif général de la consultation, lequel visait à faire ressortir le rôle des FRQ dans la formation à la recherche au Québec et les

conditions de vie des étudiantes et étudiants. Dans ce contexte, certaines pistes d'action, quoique pertinentes dans un autre contexte, peuvent avoir été écartées.

Voici les principales pistes d'action qui ont émergé de la consultation :

1. Favoriser un encadrement accru, durant et après le parcours de formation

- 1.1. Mieux préparer les étudiantes et les étudiants qui commencent leurs études aux cycles supérieurs et ceux qui étudient au premier cycle en les familiarisant le plus tôt possible avec certains enjeux de la recherche (financement, opportunité de travail d'assistantat, publications scientifiques, etc.) et certaines initiatives de soutien qui existent ;

« Il faudrait que l'amélioration de la préparation des étudiantes et des étudiants se fasse de manière équitable, en donnant à toutes et à tous les informations essentielles pour bien « jouer » le jeu académique afin d'éviter que les mêmes personnes soient souvent les seules à se distinguer. Il importe de démystifier, auprès des étudiants de premier cycle, les opportunités de recherche qui s'offrent à eux et permettant de constater concrètement qu'ils sont en mesure de s'impliquer dès le baccalauréat dans la recherche universitaire. »

- 1.2. Sensibiliser les instances de recherche au besoin de soutien des étudiantes et étudiants pendant la transition entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail, ou entre le doctorat et le postdoctorat ;
- 1.3. Offrir une forme de mentorat par les pairs entre étudiantes et étudiants, qui pourrait être soutenu financièrement par les Fonds ;
- 1.4. Mettre sur pied des « comités de thèse élargis », constitués de membres du corps professoral ou de personnes faisant de la recherche scientifique dans un contexte universitaire, industriel, communautaire ou autre ;

« Le principe derrière un comité de thèse élargi est d'offrir un encadrement qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'élargir son réseau et d'entrevoir des opportunités de carrière diverses. »

- 1.5. Promouvoir davantage les stages à l'extérieur du programme de recherche pour expérimenter des cultures de travail différentes et des thèmes de recherche diversifiés ainsi que pour élargir le réseau de contacts ;
- 1.6. Développer une unité de soutien panquébécoise pour l'encadrement et la promotion des ressources pour les doctorantes et doctorants.

2. Élargir les critères d'évaluation pour l'octroi de bourses

- 2.1. Réfléchir aux critères d'évaluation pour l'octroi de bourses d'excellence. Par exemple, prévoir une meilleure valorisation de l'implication sociale, des efforts de vulgarisation de la recherche, de la recherche intersectorielle, du développement de plateformes de travail collectif et de nouvelles pratiques, etc. ;

« Je crois que la contrainte majeure pour le financement et l'octroi de bourses est la cote minimale requise pour postuler à la maîtrise. Par exemple, des étudiants s'étant beaucoup impliqués [...], mais ne possédant pas la cote requise ne peuvent postuler pour une bourse de maîtrise, ce qui diminue grandement leurs chances d'obtenir une bourse doctorale. »

- 2.2. Prévoir un certain nombre de bourses pour les parents-étudiants et revoir les modalités des compléments de bourse pour les boursières et boursiers qui deviennent parents au cours de leur formation ;
- 2.3. Prévoir un certain nombre de bourses pour les étudiantes et les étudiants qui effectuent un retour aux études aux cycles supérieurs ;
- 2.4. Sensibiliser les comités d'évaluation des demandes de bourse à l'élargissement des critères d'octroi de bourses.

« Nous visons à ce que les étudiants-chercheurs du Québec deviennent des leaders dans leurs domaines d'expertise respectifs. Pourquoi, alors, est-ce que le leadership (professionnel, social, politique, académique) pèse si peu dans la balance lorsque vient le temps d'attribuer des bourses d'excellence et de formation ? »

3. Valoriser le travail des étudiantes et étudiants

- 3.1. Promouvoir et valoriser les compétences acquises en cours de formation, autant auprès des personnes étudiantes que des employeurs potentiels ;
- 3.2. Favoriser des liens plus étroits entre les programmes de cycles supérieurs et les services d'aide à l'emploi des universités afin de travailler à la valorisation des compétences acquises lors d'un parcours d'études doctorales ;
- 3.3. Faire en sorte que la contribution des étudiantes et étudiants aux travaux de recherche soit valorisée à sa juste valeur dans les différents projets de recherche et regroupement de chercheurs subventionnés par les FRQ. Par exemple, établir et faire connaître une règle à suivre en ce qui concerne l'ordonnancement des auteurs lors d'une publication scientifique.
- 3.4. Valoriser l'impact de la recherche étudiante pour la société et travailler à démystifier le statut et le travail des personnes étudiant aux cycles supérieurs, notamment en encourageant la vulgarisation scientifique et en diffusant les résultats de recherche dans un répertoire web ou un site de diffusion ;

« Pour optimiser l'impact de la recherche étudiante sur la société, il importe que les doctorants soient conscients des vecteurs d'influence et des conditions qui peuvent contribuer à la pertinence sociale de la recherche. Très peu de séminaires au doctorat [...] traitent de ces sujets qui sont complémentaires aux compétences scientifiques acquises. »

- 3.5. Développer un prix pour la reconnaissance de l'implication sociale des étudiantes et étudiants ;
- 3.6. Donner un « sceau FRQ » à certains projets de transfert de connaissances, de vulgarisation scientifique et de promotion de la culture scientifique dans la sphère publique ;
- 3.7. Permettre la diffusion plus large des défenses de thèses en mettant sur pied, par exemple, des concours provinciaux de présentation de thèses dans des domaines connexes (en complément à *Ma thèse en 180 secondes*) ;
- 3.8. Abolir le maximum d'heures travaillées permises lors de l'obtention d'une bourse ou assouplir les règles de gestion pour ne pas restreindre la possibilité

pour une boursière ou un boursier d'acquérir de l'expérience d'emploi en recherche ou en milieu académique.

« Il y avait aussi un peu de discussion sur les critères acceptables pour mettre une pause sur sa bourse, en particulier l'argument d'une pause du paiement pour pouvoir se garder un revenu en prévoyance de la fin des études (durant l'écriture de la thèse) n'est pas normalement accepté... Le fait qu'il y a très peu de bourses pour les étudiants en fin de thèse rend la vie difficile. »

4. Promouvoir la création d'espaces de collaboration

4.1. Subventionner et faire connaître des passerelles interuniversitaires dirigées par et pour les étudiantes et étudiants, par exemple sous forme de programmes de partage d'expertise, de regroupements stratégiques par sous-discipline, d'ateliers de développement de carrière ou de compétences transversales ;

« Mon projet de doctorat [...] requiert l'apport de contributions [multidisciplinaires]. Bien que je sois en mesure individuellement d'aller rechercher des collaborateurs dans ces disciplines, il serait plus facile pour moi de le faire si j'avais accès à un réseau déjà existant. Je serai également très enthousiaste à l'idée de collaborer à des projets d'autres doctorants qui ont besoin [de soutien dans mon domaine d'expertise]. »

4.2. Mettre sur pied des bourses spécifiquement pour les étudiantes et étudiants qui développent un projet de recherche collaboratif, nécessitant par exemple la création d'un nouveau groupement de chercheurs ;

4.3. Créer des laboratoires éphémères regroupant des étudiantes et des étudiants de plusieurs disciplines pour travailler sur des enjeux d'actualités (production ponctuelle de contenu pour la recherche interdisciplinaire et pour répondre à des enjeux sociaux plus larges) ;

4.4. Encourager la mise en place de sites web pour créer des espaces collaboratifs d'échanges, de travail et de création ;

« Certains regroupements d'étudiants provinciaux existent déjà [...]. Aucun financement n'est disponible pour gérer les dépenses occasionnelles requises par le réseau. Un petit montant de roulement pourrait donc grandement faciliter l'administration de tels réseaux. »

4.5. Développer et financer des plateformes francophones de valorisation des compétences acquises lors d'études aux cycles supérieurs, notamment sous le modèle de *MyGradSkills.ca*.

5. Promouvoir les opportunités de carrières professionnelles après les études doctorales

5.1. À l'instar d'initiatives émanant d'institutions d'enseignement, répertorier les anciennes personnes boursières des FRQ qui sont actuellement sur le marché du travail et les inviter à partager leur expérience de transition entre les études et le marché du travail ;

« Il serait bénéfique de sensibiliser les milieux de la recherche universitaire aux différentes opportunités qui s'offrent à leurs étudiants-chercheurs. La valorisation sociale de la recherche universitaire passe aussi par une valorisation de l'intégration des savoirs dans des milieux sociaux, politiques, professionnels concrets, point de vue qui n'est pas bien mis en valeur ».

5.2. Valoriser et élargir les opportunités de financement de programme de stage en milieu professionnel.

6. Faire connaître les Fonds de recherche du Québec

6.1. Faire circuler l'information au sujet des programmes existants au FRQ, les forums organisés par celui-ci et les initiatives du scientifique en chef ;

« Il est clair que les différents réseaux de recherche des FRQ sont généralement mal connus des étudiants-chercheurs. Les opportunités de collaboration avec ces différents réseaux sont mal connues. »

6.2. Élargir la visibilité du FRQ par une utilisation accrue des médias sociaux.



Consultation du CIÉ lors des Journées de la relève. Université de Montréal. Crédit : ACFAS

Annexe I. Présentation des organismes organisateurs de la consultation

Comité intersectoriel étudiant des Fonds de recherche du Québec

À travers son mandat de conseil auprès du scientifique en chef, le Comité intersectoriel étudiant (CIÉ) arrime ses recommandations aux rôles des Fonds de recherche du Québec (FRQ), qui ont comme mission de promouvoir et de soutenir financièrement la recherche, la mobilisation des connaissances et la formation des chercheurs et chercheuses au Québec (<http://bit.ly/2cpFdFD>). Dans ce contexte, le CIÉ cherche à identifier des stratégies afin de promouvoir l'accessibilité des études aux cycles supérieurs, d'œuvrer à l'excellence de la relève en recherche, de participer aux efforts de rayonnement de la recherche. Les membres du CIÉ proposent des consultations ralliant les parties prenantes du milieu étudiant, par des invitations ciblées de spécialistes et des rencontres périodiques avec les associations étudiantes (<http://bit.ly/29BQ3Ht>).

Depuis sa création, le CIÉ a notamment sensibilisé le scientifique en chef sur l'importance d'indexer les montants des bourses d'excellence aux cycles supérieurs. Il a proposé de mieux documenter les impacts du financement sur les parcours de formation en recherche des personnes boursières et a réfléchi avec les FRQ sur les façons de mieux harmoniser les règles des programmes de bourses d'excellence. Le CIÉ s'intéresse également à l'implication étudiante dans l'administration de la recherche tant au sein des environnements de recherche financés par les FRQ qu'à la gouvernance plus globale de la recherche au Québec. Les membres du comité explorent actuellement des créneaux qui permettront la valorisation du transfert des connaissances et la question du libre accès aux données, des enjeux d'actualité qui concernent de manière directe les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs.

Le comité est formé de sept (7) membres : Marie-Pierre Cossette (présidente, CA FRQS, Université Concordia), Louis-François Brodeur (CA FRQSC, HEC Montréal), Jean-Christophe Bélisle Pipon (Université de Montréal), Sylvie Fortier (Université du Québec à Rimouski), Olivier Lemieux (Université Laval), Simon Massé (Université du Québec à Rimouski) et Madison Rilling (CA FRQNT, Université Laval). De plus, le comité bénéficie du soutien professionnel de M. Julien Chapdelaine (chargé de programmes, FRQSC).

Association francophone pour le savoir

L'Association francophone pour le savoir (Acfas) est un organisme à but non lucratif, créé en 1923 à Montréal. Elle a pour mission de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que la culture scientifique dans l'espace francophone, en contribuant à la diffusion et à la valorisation des connaissances et de l'approche scientifique, en vue d'améliorer la qualité de la vie en société (www.acfas.ca).

La diversité et le dynamisme du système de recherche, d'innovation et de transfert des connaissances reposent sur une composante incontournable : la relève en recherche. Celle-ci est inscrite au cœur des orientations de l'Acfas et se traduit dans plusieurs de ses activités, dont les Journées de la relève en recherche, consacrées à la valorisation et à l'accompagnement des étudiants des cycles supérieurs.

Association des doyens des études supérieures au Québec

L'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADESAQ), qui regroupe les responsables des études de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) des universités québécoises, a pour but de promouvoir le développement, la qualité et l'organisation efficace des études supérieures dans les universités du Québec.

L'ADESAQ recourt à plusieurs moyens d'action pour atteindre son but : assemblées régulières, échanges d'informations, initiatives conjointes, prises de position et représentations, organisation de colloques, publications d'études de son cru et, dans la mesure du possible, harmonisation de politiques, de procédures et de normes (<http://www.adesaq.ca>).

Annexe II. Présentation des thématiques envoyées aux personnes participantes avant la consultation

A) Les conditions de vie lors des études

Présentation de la thématique :

Tel que le soulignait le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis publié en 2013, les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs aux cycles supérieurs représentent un groupe très hétérogène, à l'instar de leurs raisons d'entreprendre des études de cycles supérieurs et les parcours qui les y mènent. Leur âge moyen est de 25 à 35 ans, et plusieurs expérimentent diverses conciliations, notamment la famille ou le travail. Leurs conditions de vie sont ainsi très variées. Néanmoins, certains enjeux sont communs à l'ensemble des secteurs de recherche.

Premièrement, un enjeu relativement bien connu, mais peu discuté touche la santé psychologique des chercheurs et chercheuses de la relève. C'est l'objet du dernier dossier du magazine [*Découvrir*](#) (Acfas, septembre 2016) et des parallèles peuvent être établis avec la situation dépeinte en juin dernier dans le même magazine au sujet du corps professoral. Samuelle Ducrocq-Henry, professeure à l'UQAT, alors coéditrice, écrivait qu'une « [...] *surcharge* [de tâches à effectuer, de travail] *début* [...] *dès la période consacrée à la thèse. On étudie, on multiplie les charges de cours tant qu'on n'a pas un contrat permanent [...]. Les jeunes professeurs sont habitués à travailler intensément, à se sentir coupables d'être indisponible pour les proches, bref à mener des vies où tout est imbriqué, le professionnel et le personnel* ».

Les autres textes proposés présentent deux cheminements aux études doctorales et certains défis qui y sont associés. Notamment, Aude Motulsky, alors stagiaire postdoctorale à l'Université McGill, note que « *l'énergie requise pour traverser le doctorat est immense, et le futur tellement incertain, il faut au moins que ce soit agréable ! Des égos de directeur qui écrasent, une compétition essoufflante, des contraintes de travail éreintantes : non merci. Il faut définir les balises de ce qui nous paraît acceptable, créer les conditions gagnantes* ». De son côté, Jean Frédéric Ménard, doctorant à l'University College London, mentionne différents enjeux qui y sont associés : la question du financement des études, de l'importance des collaborations, des études à l'étranger et de la conciliation famille-études.

**Devant les défis que pose la poursuite d'études supérieures en termes de conditions de vie,
quels sont les changements souhaitables?**

Quelles nouvelles façons de faire ou pistes d'action devraient être envisagées?

Quelques textes à lire :

[C. Leclerc, S. Dubrocq-Henry et B. Bourassa, « Conversation éditoriale », *Magazine Découvrir*, juin 2016](#)

[J. F. Ménard, « Un doctorat, trois questions – 1 », *Magazine Découvrir*, septembre 2015](#)

[A. Motulsky, « Un doctorat, trois questions – 2 », *Magazine Découvrir*, septembre 2015](#)

B) La formation doctorale et les environnements de recherche

Présentation de la thématique :

Plus du tiers des candidates et candidats au doctorat abandonnent leurs études avant l'obtention de leur diplôme. Quoiqu'il s'agisse d'une statistique variant d'un domaine à l'autre, elle met en lumière un phénomène qui demeure préoccupant, tout comme l'allongement de la durée moyenne des études doctorales, se situant actuellement entre six et sept ans et souvent attribué aux difficultés rencontrées lors de la rédaction de thèse. Nous souhaitons attirer votre attention sur certains enjeux relatifs à la formation doctorale en tant que telle : l'encadrement, les attentes associées aux études de cycles supérieurs en termes de production scientifique, et l'intégration des étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs aux différents environnements de recherche.

Marc Allard (*Le Soleil*, novembre 2011) présente plusieurs difficultés associées aux parcours d'études : l'isolement, le manque de reconnaissance, un mauvais encadrement, etc. La qualité de l'encadrement fait partie des soucis émis par le Conseil supérieur de l'éducation dans un avis publié en 2010 : « *dans le contexte où le rythme de la croissance de l'effectif étudiant aux cycles supérieurs a dépassé celui du corps professoral, des difficultés s'observent en matière de disponibilité de certains professeurs pour l'encadrement des étudiants* ».

Marie Lambert-Chan (*Le Devoir*, novembre 2013) trace un portrait similaire, tout en soulignant certaines pistes de réflexion, comme l'intégration au milieu de la recherche. Cette conclusion est soutenue par les résultats d'une étude menée par Vincent Larivière, professeur à l'Université de Montréal, où la multiplication des publications contribue à lutter contre l'abandon, puisqu'elle permet l'intégration des étudiantes et étudiants au milieu de la recherche. Notons par ailleurs qu'en sciences humaines les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs en sont proportionnellement plus nombreux à travailler de manière isolée, alors que celles et ceux en sciences de la nature ou de la santé font souvent partie d'équipes de recherche formées de collègues étudiants et de chercheurs et de chercheuses. Au-delà de cet aspect, nos réflexions actuelles portent également sur la gouvernance de la recherche : est-il souhaitable d'accorder une plus grande place aux étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs dans les instances de décision? Qu'apporte cette possibilité de collaboration à la formation? Comment se diriger vers ces avenues, notamment dans le domaine des sciences humaines?

Finalement, Rosanna Tamburri (*Affaires Universitaires*, février 2013) présente d'autres pistes de réflexion. Devant les statistiques présentées plus haut, certaines universités canadiennes réagissent et s'activent : « *Je ne crois pas que nous ayons fait preuve d'assez de prudence et de*

jugement », déplore David Farrar, provost et vice-recteur à l'enseignement de l'Université de la Colombie-Britannique. Cet établissement entend justement revoir ses programmes de doctorat de fond en comble, des conditions d'admission aux délais d'obtention du diplôme, en plus de se pencher sur les taux de réussite et sur les perspectives d'emplois des futurs diplômés », rapporte la journaliste.

Que penser des inquiétudes soulevées dans les différents textes concernant les lacunes de la formation doctorale? Quels changements doivent être apportés, et à quel niveau?

Si une implication accrue des étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs au sein des équipes de recherche est souhaitable, comment maximiser ce potentiel de soutien et d'expérience?

Quelques textes à lire :

[M. Allard, « Plus du tiers des étudiants au doctorat abandonnent avant d'obtenir leur diplôme », *Le Soleil*, 26 novembre 2011](#)

[M. Lambert-Chan, « Doctorat – Les grandes bourses d'excellence ne garantissent pas la réussite », *Le Devoir*, 9 novembre 2013](#)

[R. Tamburri, « Une réforme du doctorat s'impose », *Affaires Universitaires*, 6 février 2013](#)

C) Les parcours d'insertion professionnelle et les compétences

Présentation de la thématique :

La question de l'avenir professionnel des titulaires de doctorat est très présente dans l'actualité universitaire depuis plusieurs années déjà. En effet, selon les données avancées par Statistique Canada, moins de 20 % de ceux-ci finissent par obtenir un poste de professeur ou professeure à temps plein. Néanmoins, selon les données de la *Relance à l'université*, publiées par le gouvernement du Québec en 2012, le taux de chômage des titulaires de doctorat (5,5 %) demeure bien inférieur à celui de la population active du Québec (9,3 %). Cet état de fait souligne un manque de connaissance au sujet de ceux qui œuvrent dans le cadre d'emplois dits « non universitaires » (« *alternative* ou *post-academic* »). De plus, comme le soulignait Martha Crago, vice-rectrice à la recherche à l'Université Dalhousie dans un article du magazine *Affaires Universitaires*, les occasions d'acquérir de l'expérience et de développer un réseau à l'extérieur de l'université sont souvent limitées durant les études de cycles supérieurs.

Devant ce constat, de nombreuses initiatives ont été créées. Par exemple, certaines universités tiennent des salons de l'emploi « non universitaire », d'autres organisent des ateliers permettant aux étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs de développer certaines compétences dites professionnelles ou transversales. Certains appellent à une refonte des programmes de formation doctorale, incluant la remise en question de la rédaction d'une thèse. D'autres encore, comme l'ADÉSAQ, à travers la rédaction d'un rapport sur les compétences visées dans les formations aux cycles supérieurs, participent à la réflexion entourant les compétences acquises (ou non) par les personnes diplômées des cycles supérieurs (<http://bit.ly/2czOWYT>).

Les textes sélectionnés permettent de tracer un portrait général de la question de l'insertion professionnelle et du développement des compétences. D'abord, une inquiétude réelle est exprimée par les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs à ce sujet, tel que relevé dans un article de Laurence Martin, publié sur le site Internet *ICI Radio-Canada* le 6 mars 2015. Par la suite, le texte de Suzanne Bowness, publié dans le magazine *Affaires Universitaires*, présente certaines initiatives canadiennes venant répondre à cette inquiétude, dont le programme *Graduate and Professional Skills* de l'Université Concordia. Finalement, dans le même magazine, Alan MacEachern, professeur agrégé à l'Université Western Ontario propose de poser la question sous un nouvel angle et d'envisager les études doctorales sous un autre angle que celui de la carrière.

Que penser de la situation dépeinte au sujet de l’insertion professionnelle des titulaires de doctorat? Est-elle inquiétante? Si oui, quels changements doivent être apportés, et à quel niveau?

Comment valoriser davantage les études doctorales et les compétences qui y sont acquises? Au-delà des compétences en communication, en résolution de problèmes et de la capacité à réfléchir de façon critique, quelles compétences les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs devraient développer, et comment?

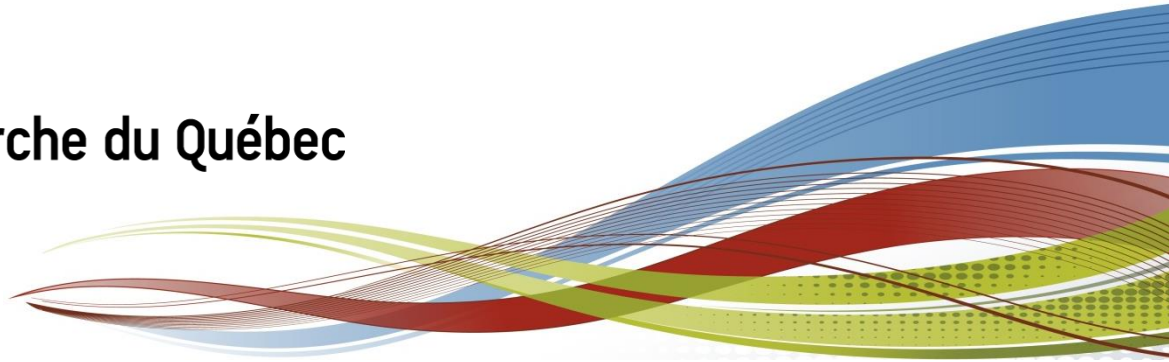
Quelques textes à lire :

[L. Martin, « Y a-t-il trop d’étudiants au doctorat? », *ICI Radio-Canada*, 6 mars 2015](#)

[S. Bowness, « Sensibilisation aux carrières non universitaires », *Affaires Universitaires*, 8 septembre 2015](#)

[A. MacEachern, « Les étudiants aux cycles supérieurs et leur avenir », *Affaires Universitaires*, 6 août 2014](#)

Fonds de recherche du Québec



Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies

140, Grande Allée Est, bureau 450

Québec (Québec) G1R 5M8 / 418 643-8560

www.frq.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec – Santé

500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800

Montréal (Québec) H3A 3C6 / 514 873-2114

www.frq.gouv.qc.ca

Fonds de recherche du Québec – Société et culture

140, Grande Allée Est, bureau 470

Québec (Québec) G1R 5M8 / 418 643-7582

www.frq.gouv.qc.ca